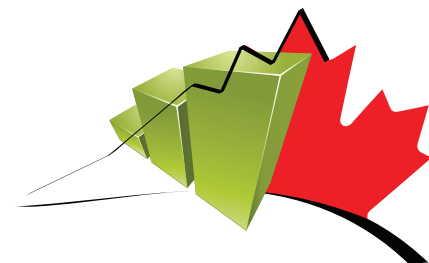


Rapports économiques et sociaux

Les étudiants étrangers comme source de main-d'oeuvre : un sommaire des tendances récentes



par Eden Crossman, Youjin Choi, Yuqian Lu et Feng Hou

Date de diffusion : le 23 mars 2022

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : un sommaire des tendances récentes

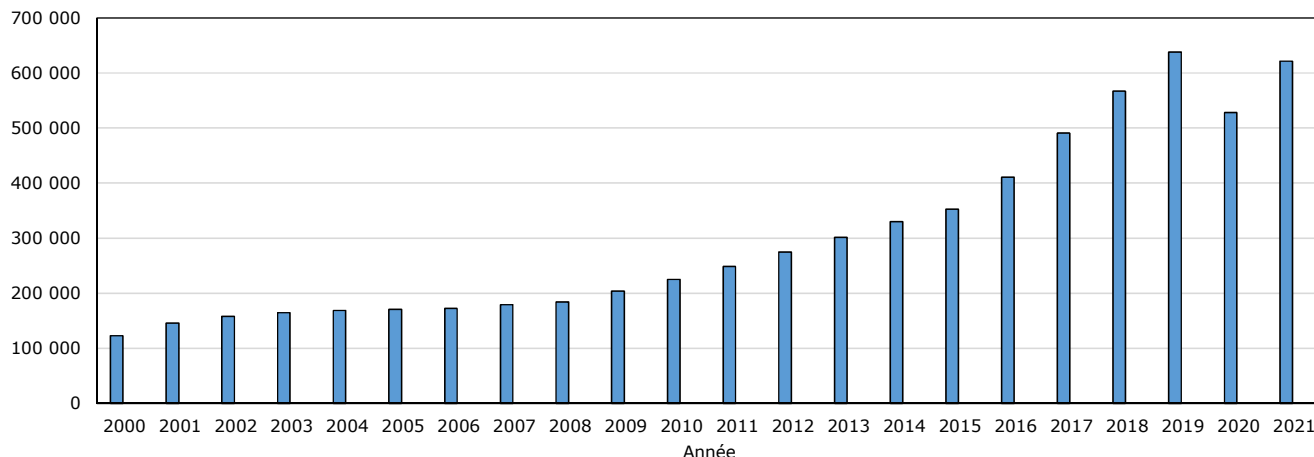
par Eden Crossman, Youjin Choi, Yuqian Lu et Feng Hou

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202200300001-fra>

Au Canada, le nombre d'étudiants étrangers (exprimé dans la présente étude sous forme de nombre de titulaires de permis d'études au Canada possédant un permis valide en date du 31 décembre d'une année donnée) a augmenté de façon constante depuis le milieu des années 2000 pour atteindre 638 300 étudiants étrangers en 2019. En raison de la pandémie de COVID-19, il y avait 528 200 étudiants étrangers en 2020, en baisse de 17 % comparativement à 2019. Il s'agit également de la première baisse annuelle de la population d'étudiants étrangers au Canada recensée en 20 ans. Le nombre d'étudiants étrangers a augmenté pour atteindre 621 600 en 2021.

Graphique 1
Titulaires de permis d'études au Canada ayant un permis valide en date du 31 décembre, total des personnes uniques, 2000 à 2021

total des personnes uniques



Note : Les données sont des estimations préliminaires et pourraient changer.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Titulaires de permis d'études en date du 31 décembre selon la province / le territoire de destination envisagé(e) et le niveau d'études. <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/90115b00-f9b8-49e8-afa3-b4cff8facee/resource/b2340357-b3f8-4ba1-b19b-431ade55d11e>.

Le nombre d'étudiants étrangers a augmenté considérablement à l'échelle mondiale. Au cours des dernières années, le Canada est arrivé au premier rang parmi les autres grands pays occidentaux en ce qui a trait à la hausse de la population d'étudiants étrangers. La croissance plus rapide du nombre d'étudiants étrangers qui arrivent au Canada est probablement liée à la fois à l'environnement d'accueil changeant dans les autres principaux pays d'accueil (surtout aux États-Unis, où le taux d'admission de nouveaux étudiants étrangers de niveau postsecondaire a chuté de 23 % entre 2016 et 2019) et aux mesures concrètes adoptées par le gouvernement du Canada et le secteur de l'éducation dans le but d'attirer des étudiants étrangers (Crossman et autres, 2021a).

Récemment, Statistique Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont publié conjointement une série de six articles de recherche qui visent à examiner le rôle que jouent les étudiants étrangers en tant que source de main-d'œuvre au Canada. Parmi les sujets abordés, mentionnons les récentes tendances du nombre et des caractéristiques des étudiants étrangers, la transition des étudiants étrangers au statut de résident permanent, leur rétention dans leur province d'études après l'obtention de leur diplôme et leur participation au marché du travail pendant qu'ils sont titulaires d'un permis d'études (pendant la période entre l'obtention du diplôme et l'obtention du statut de résident permanent) et après avoir obtenu le statut de résident permanent (Choi et autres, 2021a, 2021b; Crossman et autres, 2021a, 2021b; Crossman et autres, 2022; Crossman et Hou, 2022). Ces études portent principalement sur les étudiants étrangers faisant des études postsecondaires qui sont arrivés depuis 2000. Les résultats de ces articles sont résumés ci-dessous.

Malgré la taille grandissante de la population des étudiants étrangers, ce groupe est devenu moins diversifié à bien des égards au cours des deux dernières décennies

La composition des programmes associés aux titulaires d'un premier permis d'études a évolué depuis l'an 2000 parce que l'augmentation du nombre absolu a été plus rapide dans certains programmes que dans d'autres. Plus particulièrement, le pourcentage de titulaires d'un premier permis d'études pour des programmes postsecondaires non universitaires (ci-après désignés « programmes collégiaux ») est passé de 27 % en 2000 à 41 % en 2019. La proportion de ceux ayant l'intention d'étudier au niveau de la maîtrise a doublé, passant de 5 % en 2000 à 10 % en 2019.

Il y a une concentration accrue dans les domaines d'études, les pays d'origine et les provinces d'études. La proportion des étudiants étrangers provenant de ces sept principaux pays (Corée du Sud, Chine, Japon, États-Unis, France, Mexique et Inde) a augmenté, passant de 59 % dans la cohorte de 2000 à 2004 à 67 % dans la cohorte de 2015 à 2019. L'Ontario a attiré le plus grand pourcentage d'étudiants étrangers au début des années 2000, et ce taux d'attraction a augmenté, passant de 37 % dans la cohorte de 2000 à 2004 à 49 % dans la cohorte de 2015 à 2019. Le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique a attiré une proportion importante et croissante d'étudiants étrangers au niveau collégial. La concentration accrue d'étudiants étrangers selon le pays d'origine, le niveau de scolarité, la province d'études et le domaine d'études pourrait avoir une incidence en aval sur le bassin potentiel de candidats à l'immigration permanente et sur la population active canadienne.

Environ 3 étudiants étrangers sur 10 arrivés au Canada en 2000 ou plus tard sont devenus des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement dans les 10 années qui ont suivi

Il y a de nettes différences dans les taux de transition vers le statut de résident permanent selon le programme d'études. Plus de la moitié des étudiants étrangers qui sont venus au pays pour obtenir une maîtrise ou un doctorat dans les années 2000 sont devenus des résidents permanents dans les 10 années qui ont suivi, comparativement à 1 étudiant étranger sur 3 qui étudie pour obtenir un baccalauréat.

Les taux de transition varient aussi selon le pays d'origine. Les étudiants étrangers du Nigeria, de l'Inde, du Vietnam et de la Chine présentaient des taux de transition de deux à trois fois plus élevés que ceux des autres pays dans les 10 ans suivant l'obtention du premier permis d'études. Cependant, alors que les taux de transition des étudiants étrangers du Nigeria, du Vietnam et de la Chine ont baissé considérablement dans l'ensemble des cohortes d'arrivée, les taux des étudiants étrangers de l'Inde ont augmenté.

Les étudiants étrangers qui ont obtenu un permis de travail affichaient un taux de transition vers la résidence permanente beaucoup plus élevé que ceux qui n'en ont pas obtenu. Ainsi, 6 étudiants étrangers sur 10 qui occupaient un emploi (rémunéré) pendant leurs études ou par la suite sont devenus des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement dans les 10 ans suivant l'obtention de leur premier permis d'études. Cette proportion passe à moins de 2 sur 10 pour les étudiants qui n'ont pas travaillé.

Un an après avoir obtenu son diplôme, 1 étudiant étranger sur 2 reste dans sa province d'études

La rétention des étudiants étrangers dans la province où ils ont fait leurs études est une donnée examinée de plus en plus par les régions à la recherche de nouvelles sources de main-d'œuvre qualifiée pour contribuer aux économies locales. Près de la moitié de tous les étudiants étrangers ayant obtenu leur diplôme d'études postsecondaires entre 2010 et 2016 sont restés dans leur province d'études au cours de l'année suivant l'obtention de leur diplôme (comparativement à 8 étudiants canadiens sur 10). Cinq ans après l'obtention du diplôme, ce taux a diminué pour se situer à 36 % pour les étudiants étrangers, comparativement à environ 75 % pour les étudiants canadiens. Cet écart entre les étudiants étrangers et les étudiants canadiens s'explique principalement par la plus grande proportion d'étudiants étrangers sans dossier fiscal. Cela peut laisser supposer qu'ils ont probablement quitté le Canada.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, le taux de rétention des étudiants étrangers ayant un dossier fiscal au Canada s'élevait à 73 %, comparativement à 87 % pour les étudiants canadiens. Les taux étaient considérablement plus faibles dans les provinces de l'Atlantique, au Manitoba et en Saskatchewan, comparativement aux provinces qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants, soit l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec. Ces résultats semblent indiquer que les facteurs qui incitent la majorité des immigrants à s'établir dans ces provinces (p. ex. les nombreuses perspectives d'emploi, la taille de la ville et la présence de liens familiaux et sociaux) exercent également une influence sur les décisions en matière de mobilité des étudiants étrangers après l'obtention du diplôme.

La proportion des étudiants étrangers déclarant des gains pendant les études a augmenté, les gains les plus élevés étant affichés parmi les étudiants au niveau collégial

Les hausses du nombre d'étudiants étrangers observées au cours des deux dernières décennies, de même que les programmes conçus pour faciliter leur disponibilité pendant leurs études, illustrent que cette population joue un rôle croissant sur le marché du travail canadien. La proportion des étudiants étrangers ayant un revenu d'emploi rémunéré parmi l'ensemble des travailleurs rémunérés a augmenté, passant de 0,1 % en 2000 à 1,4 % en 2018, ce qui signifie que le nombre d'étudiants étrangers ayant un revenu d'emploi rémunéré a décuplé, passant de 21 800 à 277 400. Notamment, le taux de participation des étudiants étrangers au niveau collégial sur le marché du travail a augmenté considérablement, passant de 7 % en 2000 à 57 % en 2018.

Bien que tous les secteurs aient enregistré des hausses de la proportion des étudiants étrangers au sein de leur main-d'œuvre, ces hausses ont été particulièrement fortes dans les services d'hébergement et de restauration, les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, le commerce de gros et de détail et les services professionnels, scientifiques et techniques. La contribution des étudiants internationaux au marché du travail dans le secteur des services d'hébergement et de restauration est considérablement plus élevée que dans les autres secteurs, ces étudiants représentant 4,6 % des travailleurs et 2,5 % des revenus d'emploi dans cette industrie en 2018.

Les étudiants étrangers représentent une source de main-d'œuvre croissante pour le marché du travail canadien qui va au-delà des périodes visées par l'étude

Lorsque les étudiants étrangers décident de rester au Canada pour travailler après l'obtention de leur diplôme, l'une des principales façons de procéder est au moyen du Programme de permis de travail postdiplôme (PPTPD). Il s'agit d'un programme à l'intention des travailleurs temporaires qui offre des perspectives d'emploi aux étudiants étrangers ayant obtenu leur diplôme. Le nombre d'étudiants étrangers qui participent au PPTPD après leurs études a augmenté considérablement, ce qui est attribuable aux nombres croissants d'étudiants étrangers au Canada et à la proportion plus élevée d'étudiants étrangers obtenant un permis de travail postdiplôme (PTPD) après qu'ils ont terminé leurs études. Depuis 2010, les taux de participation au PPTPD sont plus élevés chez les étudiants étrangers qui obtiennent leur diplôme au niveau collégial ou de la maîtrise, comparativement aux étudiants étrangers ayant obtenu un baccalauréat ou un doctorat.

La participation au marché du travail par les titulaires d'un PTPD (ce qui est déterminé par la proportion de titulaires d'un PTPD ayant des gains positifs d'après le feuillet T4) demeure assez stable de 2008 à 2018 : environ trois quarts des titulaires d'un PTPD déclarent des gains sur un feuillet T4 annuellement. En raison du nombre croissant de titulaires d'un PTPD, cela se traduit par un nombre de titulaires d'un PTPD qui est 13 fois plus élevé, passant de 10 300 en 2008 à 135 100 en 2018.

Pour les étudiants étrangers qui deviennent des résidents permanents, il faut un certain temps avant que les diplômés canadiens tracent le chemin vers de meilleurs résultats économiques

Au cours de la période de 2000 à 2019, la proportion de nouveaux demandeurs principaux des programmes d'immigration économique ayant fait des études au Canada s'est accrue, passant de 6 % à 38 %. Les immigrants ayant fait des études au Canada étaient plus jeunes, avaient un niveau de scolarité plus élevé, étaient plus susceptibles de parler une langue officielle et bien plus susceptibles d'avoir réalisé des gains au Canada avant l'admission, comparativement aux immigrants qui n'ont pas fait d'études au Canada.

Au cours des deux premières années suivant l'immigration, les demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études au Canada ont enregistré des gains nettement plus élevés que ceux qui n'ont pas fait des études au Canada. Cet avantage était entièrement attribuable à leur meilleure connaissance des langues officielles et à une proportion beaucoup plus grande d'expérience de travail au Canada. Parmi les demandeurs ayant des profils linguistiques semblables et une expérience de travail au Canada avant l'admission, les demandeurs ayant fait des études au Canada ont enregistré des gains nettement moins élevés que ceux n'ayant pas fait d'études au Canada, en raison surtout de leur tendance à poursuivre d'autres études au cours des premières années suivant leur immigration.

Les immigrants économiques ayant fait au moins une année d'études au Canada ont des gains plus élevés 10 ou 11 ans suivant leur immigration, comparativement aux immigrants n'ayant pas cette expérience, peu importe s'ils ont des antécédents de travail au Canada avant l'admission. D'après ces constatations, pour les immigrants économiques qui sont de nouveaux diplômés et de nouveaux venus sur le marché du travail, les diplômés canadiens mènent vers de meilleurs résultats économiques à long terme.

Auteurs

Eden Crossman travaille à la Direction de la recherche et de l'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Youjin Choi, Yuqian Lu et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Bibliographie

Choi, Y., Crossman, E. et Hou, F. (2021a). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : transition vers la résidence permanente. *Rapports économiques et sociaux*, 1(6). <https://doi.org/10.25318/36280001202100600002-fra>.

Choi, Y., Crossman, E. et Hou, F. (2021b). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : rétention dans leur province d'études. *Rapports économiques et sociaux*, 1(6). <https://doi.org/10.25318/36280001202100600003-fra>.

Crossman, E., Choi, Y. et Hou, F. (2021a). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers et l'évolution de leurs caractéristiques sociodémographiques. *Rapports économiques et sociaux*, 1(7). <https://doi.org/10.25318/36280001202100700005-fra>.

Crossman, E., Choi, Y. et Hou, F. (2021b). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : la participation au marché du travail pendant les études. *Rapports économiques et sociaux*, 1(11). <https://doi.org/10.25318/36280001202101100001-fra>.

Crossman, E. et Hou, F. (2022). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : études au Canada avant l'immigration et revenus après l'immigration. *Rapports économiques et sociaux*, 2(2). <https://doi.org/10.25318/36280001202200200004-fra>.

Crossman, E., Lu, Y. et Hou, F. (2022). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : la participation au marché du travail après les études. *Rapports économiques et sociaux*, 1(12). <https://doi.org/10.25318/36280001202101200002-fra>.